

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2024

**ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 74

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« visant à rendre insoutenable notre système de retraite ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser les conséquences de l'adoption de cette proposition de loi. Il est nécessaire que les Français comprennent l'impact d'une telle adoption.